GAEC Bio-Nature

Vincent et Danielle Espinasse

12510 Druelle
(Aveyron - Midi-Pyrénées)
2 UTH / SAU = 60 ha
Principale production : ovins lait

Agriculture biologique
Pomme de terre

La démarche

La famille Espinasse, installée depuis longtemps sur la ferme, s'est toujours souciée de son impact environnemental. Ainsi l'exploitation a été parmi les premières, en 1968, à s'engager dans la démarche d'agriculture biologique avec l'association Nature et Progrès. Elle a ensuite été certifiée officiellement par Ecocert en 1991 lors de la mise en place des cahiers des charges.
Ainsi, Vincent, qui s'est installé en 2002, est « né dans la bio » et compte bien y rester. En 2012 un nouvel associé arrivera pour remplacer Danielle qui part à la retraite.
Grâce à son expérience dans le bio, le Gaec Bio-Nature est aujourd'hui une structure performante qui élève 260 brebis sur 57 hectares du Ségala aveyronnais.

La ferme dans son territoire

L'exploitation est située sur le Ségala, où le sol est assez acide. Globalement, les sols sont plutôt fertiles, mais ils manquent souvent de profondeur et sont très séchants.

Atouts

- Autonomie fourragère
- Bonne valorisation des produits en bio

Contraintes

- Sols séchants et peu profonds

Le système

Bilan apparent NPK : 37 / -1 / 1 par ha

Intrants

Engrais organiques : 300 T de fumier composté
Amendement : 10 T de Lithothamne
Produits phytosanitaires : Bt sur les pommes de terre
Alimentation : 7 T de céréales
Fioul : 2000 €
Electricité : 3000 €
Frais vétérinaires : 1000 €

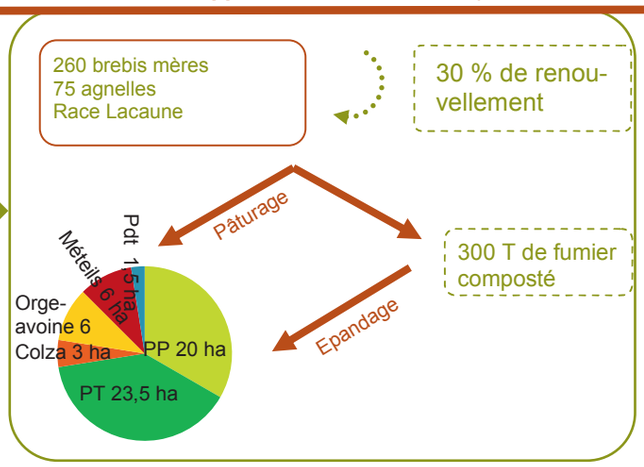

Ventes

75 000 L de lait produits collectés par Triballat

60 agneaux sélectionnés vendus en bio (15 kg)

270 agneaux vendus en conventionnel pour l'export

60 brebis de réforme (dont 50 valorisées en bio)

15 T de pommes de terre vendues en circuits courts.

Bâtiments et unités de transformation

- **640 m² de stockage**
- **800 m² de bergerie**
- **90 m² de salle de traite**

Matériel en CUMA et en propriété

Priorités	Stratégies
Remplacer un associé (départ à la retraite)	Accueillir dans le GAEC un voisin
Réduire le temps de travail	Améliorer la salle de traite
Etre autonome en céréales	Acheter 3 hectares supplémentaires dès qu'il y aura de la disponibilité

Diagnostic de durabilité IDEA

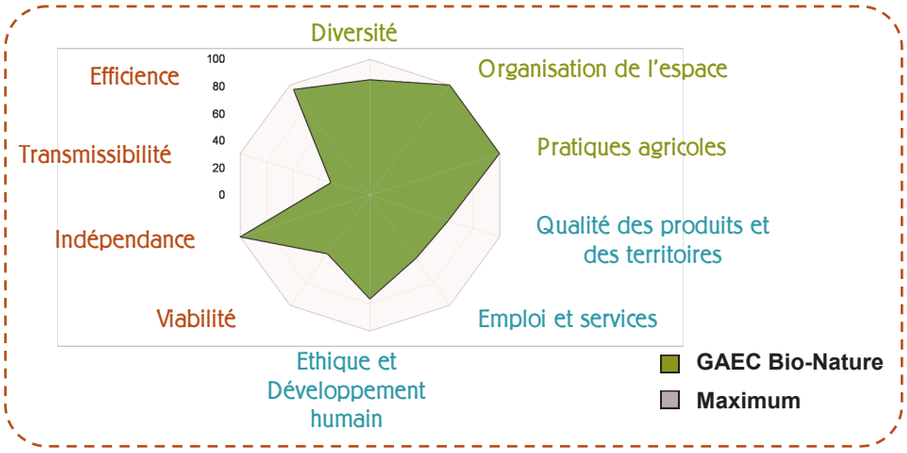

Volet agro-environnemental

Une bonne gestion des prairies sur des sols peu favorables

Diversité : Diversité des cultures, nombreuses variétés avec des légumineuses bien présentes. Les prairies naturelles représentent plus de 10 % de la SAU. Valorisation de la race de brebis locale : la Lacaune.

Gestion des matières organiques : La matière organique est épandue sur plus de 20 % de la SAU. Réalisation de compost.

Zones de régulation écologique : Nombreuses haies sur l'exploitation. Entretien d'un muret.

Fertilisation : Pas d'apport azoté. Les légumineuses, la luzerne en particulier, fixent beaucoup d'azote.

Volet socio-territorial

Des produits de qualité et une autonomie fourragère

Démarche de qualité : Pratique de l'agriculture biologique depuis 1968.

Implication sociale : Ouverture de l'exploitation à la vente directe, responsabilités associatives.

Vente directe : Valorisation des pommes de terres en circuits courts dans différents réseaux : AMAP, magasins locaux, particuliers...

Autonomie et valorisation des ressources locales : Autonomie fourragère et récupération des eaux de pluies.

Volet économique

Une bonne viabilité économique, malgré une forte spécialisation.

EBE : 58 000 €
VA : 64 000 €
Revenu / UTH : 1 SMIC
Primes 1er pilier : 10 300 €
Primes 2ème pilier : 20 500 €
Primes / EBE : 45 %
Efficience : 88 %
Annuités / EBE : 12 %
Amortissements : 432 000 €
Capital / UTH : 225 000 €

Spécialisation économique : Exploitation très spécialisée en lait de brebis, malgré la vente de pommes de terre.

Viabilité : Rémunération théorique possible de 2,3 SMIC par UTH.

Efficience : Bonne efficience (88 %), dûe à l'utilisation de peu d'intrants et une bonne valorisation des produits.

Indépendance : Les annuités sont très faibles malgré des investissements importants, elles représentent moins de 20 % de l'EBE. Les aides du premier pilier représentent moins de 20 % du chiffre d'affaire, ce qui est très faible pour de l'élevage.

Bilan énergétique PLANETE

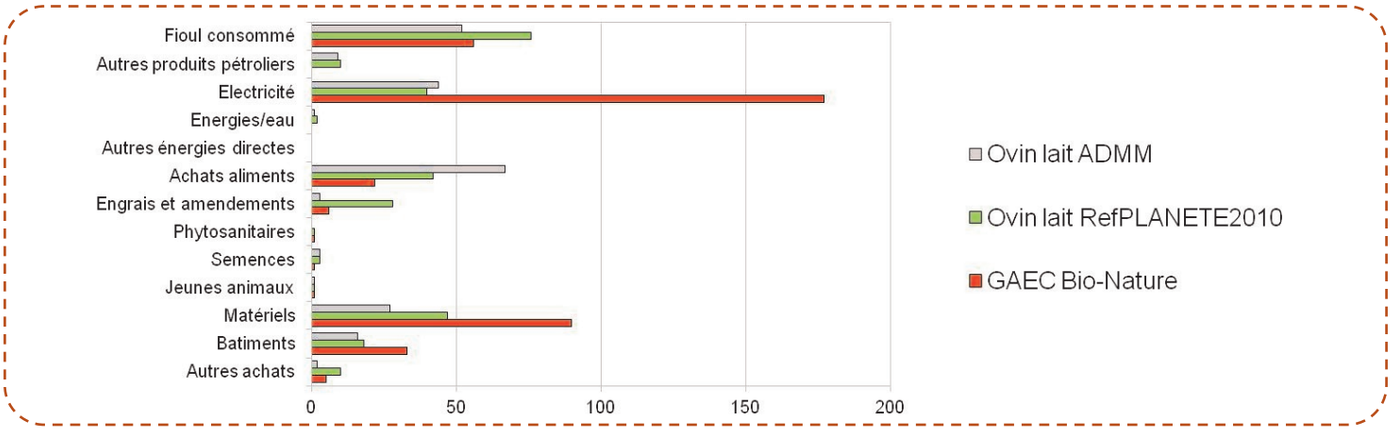

L'exploitation a été comparée aux résultats énergie des exploitations ovin lait ADMM et des exploitations ovin lait RefPLANETE2010. **Avec 392 EQF/ha de SAU, cette exploitation s'avère plus consommatrice d'énergie par unité de surface que les deux groupes de comparaison**. Parmi les postes les plus consommateurs, on identifie l'électricité et le matériel agricole. Ceci s'explique en partie par la présence de séchage (matériel spécifique, griffe à fourrage).
On constate par ailleurs que la consommation de fioul est limitée : la griffe permet d'éviter le recours au tracteur l'hiver (distribution des fourrages) et le séchage en grange permet de limiter le nombre de passages au champ pour la fenaison.
Le choix pour un matériel performant en propriété se répercute dans le profil de consommation de l'exploitation. Le partage du matériel (CUMA etc…) est un levier potentiel pour diminuer l'impact global de ce poste.
Malgré sa consommation plus élevée d'électricité, le séchage en grange possède de nombreux avantages. Le foin fraichement coupé étant directement stocké, il permet de s'affranchir des contraintes de la météo. Sur le plan qualitatif, le foin est plus appétant, plus digeste et plus fibreux que le foin traditionnel, il est aussi moins encombrant. Sans oublier son impact positif sur l'état sanitaire des animaux (reproduction et digestion). Côté éleveur, cette amélioration de la santé des animaux s'accompagne d'une diminution des frais vétérinaires. Le séchage en grange réduit également le coût alimentaire : grâce à la richesse nutritive du fourrage séché, l'agriculteur peut être plus autonome au niveau de l'alimentation du troupeau.

Les principaux postes de consommations énergétiques :

- L'électricité (45 %) : bloc de traite et griffe à fourrage.
- Le matériel (23 %) : griffe à fourrage et remorques principalement.
- Les consommations de fioul (14 %), pour les tracteurs uniquement.

Quelques chiffres clés

- Energie consommée pour produire 1 000 L de lait : 288 EQF et 47 EQF pour 1 T de pommes de terre
- Energie consommée : 392 EQF / ha de SAU / an
- Total émission GES : 4 éq T CO_2 / ha / an
- Répartition des GES : 27 % CO_2, 44% méthane, 29 % Protoxyde d'azote

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) : Les animaux expliquent 62 % des émissions totales sur la ferme. Il s'agit là de la rumination des animaux et des déjections stockées ou épandues et dont la marge de manœuvre est difficile pour diminuer les émissions. Plusieurs recherches sont actuellement en cours pour tenter de réduire ce phénomène (huile de lin, bactéries...). Globalement, meilleure est la ration, moindres sont les émissions. Ainsi, avec l'installation de séchage en grange qui produit un fourrage de qualité, ces émissions doivent être légèrement surévaluées.

L'efficacité énergétique : avec 288 EQF (370 EQF pour les ref-Planete 2010), le GAEC Bio-Nature reste performant. La consommation d'électricité est élevée, mais malgré cela, son résultat est bon (économie sur les aliments, etc).

Vers plus de durabilité

Le Gaec Bio-Nature possède une grande diversité de cultures annuelles. Celle-ci se retrouve au sein même des parcelles, puisque les méteils, par exemple, se composent de 6 espèces différentes (orge, avoine, blé, triticale, seigle, pois). Les prairies, bien que dominées par la luzerne, contiennent également plusieurs autres espèces (dactyle, ray grass hybride, lotier et fétuque). Cette diversité permet une meilleure adaptabilité et donc des rendements plus réguliers.

Pour la famille Espinasse, une longue rotation est un facteur clé de lutte contre les maladies et ravageurs. Ceci est particulièrement vrai pour les pommes de terre qu'ils implantent sur leurs meilleures terres, entre la culture dérobée de colza (réalisée après la deuxième année de méteil) et la réimplantation de la prairie sous couvert d'avoine. Cette culture leur offre une diversification grâce à laquelle ils ouvrent leur ferme à la vente directe.

Le mot de l'agriculteur

« En 2003, nous avons investi dans le séchage en grange. Malgré un coût élevé (100 000 €) on y gagne, car on produit un fourrage de qualité supérieure bien plus facile à récolter. Au printemps, deux jours de beau temps suffisent. De plus, la griffe a de multiples utilités (distribution, paillage…) et permet un confort de travail, l'hiver je ne démarre plus mes tracteurs. Pour le séchage, nous utilisons l'air chaud du toit de la bergerie qui est isolée, ainsi nous économisons de l'énergie. »

Par ailleurs, l'exploitation est entièrement autonome en fourrages, ce qui est très important en bio. Cette autonomie est également recherchée au niveau des semences.

Pour l'alimentation des agnelles et des brebis à l'agnelage, Vincent utilise des graines germées. Le principe est très simple : il suffit de mettre un bac de céréales à tremper pendant une journée puis laisser égoutter 3 ou 4 jours. Le germe commence alors à sortir, on peut le distribuer. L'avantage est une plus grande richesse en vitamines et une meilleure digestibilité.

Enfin, la bonne viabilité économique est un point essentiel de la durabilité de ce Gaec, qui offre une bonne qualité de vie à ses associés.

Réalisé par :

APABA

Carrefour de l'agriculture
12026 RODEZ Cedex 9
05 65 68 11 52 / apaba@wanadoo.fr

www.agriculture-moyenne-montagne.org

avec la participation de :

Et avec le soutien financier de :